

## DECLARATION D'ISF

La déclaration d'impôt sur la fortune est par nature une déclaration complexe et difficile à remplir tant intrinsèquement qu'en raison de mauvaises perceptions que l'on peut avoir de son propre patrimoine ou de la méconnaissance des plafonnements possibles ou crédits d'impôts.

En raison d'un taux d'imposition encore élevé, chaque bonne ou mauvaise décision peut générer un impact important.

Votre expert-comptable à Rouen, le cabinet SAGESCO, vous apporte le confort et la sérénité dans l'établissement de cette déclaration

Notre démarche :

- Collecte des éléments et informations relatives à l'établissement de votre déclaration, à partir d'un questionnaire général ou personnalisé (sur la base de la précédente déclaration). Scannérisation des documents pour conservation ultérieure.
- Préparation de la déclaration fiscale et première estimation des montants à payer.
- Entretien pour validation des points sensibles et questionnement sur des informations qui auraient pu être oubliées (notamment les crédits d'impôts possibles)
- Transmission dématérialisée de par la convention que nous avons conclue avec le Service des Impôts nous conduisant à signer la déclaration émise et en assurer la responsabilité sur la base des documents et informations fournies.
- Remise d'un dossier comprenant les pièces originales initialement confiées, une impression de la déclaration transmise avec son certificat de bonne réception par les impôts, une estimation de l'imposition qui sera appelée ultérieurement sous déduction des acomptes éventuellement déjà versés.